

# 37e SLALOM DES 2 PONTS

10 MAI 2009

**Saint-Loup-sur-Semouse**



2

N'oubliez pas d'imprimer  
deux exemplaires

[www.asaluronne.fr](http://www.asaluronne.fr)

N° de Course

Bulletin d'engagement individuel à retourner pour le 4 mai 2009 minuit (cachet de la poste faisant foi)

à

**ASA Luronne, 43, Boulevard Charles de Gaulle, 70000 VESOUL**

**Tél. 03.84.75.78.42 Fax. 03.84.75.75.08**

Portable (uniquement durant les épreuves) : 06.30.74.27.83

Date de Réception

...../...../2009

Date de la Poste

...../...../2009

## CONDUCTEUR

NOM \*

PRENOM\*

ADRESSE\*

CODE POSTAL\*

VILLE\*

TELEPHONE\*

PORTABLE

EMAIL

Permis de conduire n°\*

Code Comité / ASA\*

Délivré par Préfecture de\*

LICENCE N°\*

ASA\*

## VEHICULE ENGAGE

CONSTRUCTEUR\*

TYPE MODELE\*

CYLINDREE EXACTE EN cm3 \*

J'engage ce véhicule  
dans le groupe \*

Classe

N° du passeport technique\*

Fiche d'homologation \*

DOUBLE MONTE AVEC

(établir un bulletin par concurrent)

**Mettre un 2 dans la case N° de course du pilote qui part le premier**

Ne pas omettre de faire établir une autorisation de prêt par le propriétaire du véhicule lorsque celui-ci ne vous appartient pas.

TITRE DE PARTICIPATION (ex licence initiation , tarif 25,00€) : Obligation de présenter un certificat médical  
Non contre-indication à la pratique de la compétition automobile

**Je soussigné déclare avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve ainsi que de la réglementation générale des prescriptions générales des rallyes telles qu'elles sont établies par la F.F.S.A.**

Ci-joint le montant de l'assurance et des droits d'engagement avec publicité de l'organisateur soit : 100 €   
ou pour membre ASA Luronne : 90 €

HORAIRES DE CONVOCATION : voir règlement

Fait à .....

Le .....2009

X

signature du concurrent

## CADRE réservé à l'Organisation

VISA ADMINISTRATIF

VISA TECHNIQUE

Chèques Espèces

GROUPE

CLASSE

N°  
Banque :

(\*) Champs obligatoires à remplir, avant d'imprimer le formulaire, sous peine de voir votre engagement refusé